



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

maladies mentales

Question écrite n° 67761

Texte de la question

M. Jean-Jacques Guillet appelle l'attention de Mme la ministre de l'emploi et de la solidarité sur les carences de la prise en charge des maladies mentales par des structures médicales adéquates. La disparité des infrastructures hospitalières constitue un poids nuisible considérable à l'accueil efficace des personnes qui souffrent de troubles psychiques et mentaux. En effet, non seulement le découpage géographique actuel est lacunaire, mais il est, en outre, un véritable handicap pour la dispense des soins et ne facilite pas la réinsertion des malades. Il lui demande donc de bien vouloir lui faire savoir quels moyens précis le Gouvernement compte mettre en oeuvre pour apporter une solution à la préoccupation légitime des familles touchées par ce problème.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Guillet](#)

Circonscription : Hauts-de-Seine (8^e circonscription) - Députés n'appartenant à aucun groupe

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 67761

Rubrique : Santé

Ministère interrogé : emploi et solidarité

Ministère attributaire : affaires sociales, travail et solidarité

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 22 octobre 2001, page 6018